

CONSEILS PRATIQUES - QUE FAIRE SI :

VOTRE COMPOSTEUR DÉGAGE DES ODEURS DÉSAGRÉABLES (type ammoniac)

Pourquoi ?

- Vos apports sont trop humides
- Manque d'air
- Déchets trop tassés
- Excès de matières vertes type pelouse



- Retourner le tas ou brasser avec une fourche
- Ajouter de la matière sèche (broyat, branches)
- Diminuer l'apport en matière humide (type pelouse)

VOTRE COMPOST NE CHAUFFE PAS, NE SE TRANSFORME PAS

Pourquoi ?

- Manque d'oxygène
- Excès d'humidité
- Trop sec
- Volume d'apport insuffisant



- Brasser, retourner
- Rétablir l'humidité du compost en arrosant
- Ajouter du broyat si trop humide
- Varier les apports

VOUS SENTEZ UNE ODEUR D'ŒUF POURRI

Pourquoi ?

- Manque d'oxygène ou de broyat



- Brasser, étaler, sécher le contenu du composteur par météo favorable
- Ajouter du broyat

IL Y A DES MOUCHERONS

Pourquoi ?

- Restes de repas, notamment de fruits en surface



- Mélanger avec du broyat et surtout recouvrir vos déchets !
- On ne doit plus voir les déchets en surface.

N'hésitez pas à alerter votre référent de site ou le guide composteur en charge du site !



UTILISATION DU COMPOST

Le temps est venu de récolter et d'utiliser votre compost !



FAUT-IL LE TAMISER ?

Le tamisage permet d'éliminer les éléments grossiers qui n'auraient pas été complètement compostés pour une utilisation plus facile.

Pour une utilisation dans des jardinières, le tamisage permettra d'avoir une matière plus fine.

Il n'est pas forcément nécessaire de le tamiser. Si le compost est épandu à l'automne, la décomposition des éléments plus grossiers se terminera pendant l'hiver.

GARDER LE COMPOST HUMIDE JUSQU'À SON UTILISATION

Il est important d'utiliser le compost immédiatement après sa récolte sinon il faut le garder humide car, une fois séché, il se minéralise et les organismes décomposeurs meurent.

Le compost tamisé mis en sac va vite se dessécher, il est donc préférable de le laisser dans le bac ou en tas en attendant de l'utiliser.



Le compost demi-mûr a entre 3 et 6 mois et peut être épandu en paillage nutritif. L'étaler en fines couches autour des plantes, arbres et entre les rangs des cultures potagères.

Le compost mûr : cet engrais naturel apporte l'ensemble des nutriments nécessaires à la terre pour toutes les cultures. Il est conseillé de l'utiliser en mélange : **1/3 de compost pour 2/3 de terre** pour les nouvelles plantations.

LE RÔLE DU RÉFÉRENT DE SITE

Le référent de site est en charge de suivre l'évolution du compost. Il assure les gestes quotidiens et veille à ce que les utilisateurs respectent les consignes. Il brasse quand cela est nécessaire et s'occupe du transfert. Lorsque le compost est mûr, le référent organise avec le guide composteur le prélèvement et la distribution. Il alerte la collectivité pour réapprovisionner le bac en broyat.

Votre référent :

.....



GUIDE DU COMPOSTAGE COLLECTIF

MOINS DE DÉCHETS dans vos poubelles du **BONUS** pour la nature !



Avec le soutien de :



A QUI S'ADRESSE LE COMPOSTAGE COLLECTIF ?



Composter est un des premiers leviers pour réduire sa poubelle !

La Communauté de Communes de Forez-Est vous accompagne dans la pratique du compostage. **Composter c'est agir en faveur de la planète, une action indispensable !** Les sites de compostage collectif sont accessibles en priorité aux usagers qui ne bénéficient pas de jardin. La loi AGEC (loi anti-gaspillage et économie circulaire) adoptée en 2020 prévoit une réduction des déchets ménagers de 15 %.

Les biodéchets (épluchures de légumes, pelures de fruits, marc de café...). représentent 1/3 du poids de nos poubelles. Avec le développement des sites de compostage collectif sur son territoire, la Communauté de Communes de Forez-Est s'inscrit dans cette dynamique, à savoir « donner à chaque habitant, même en immeuble, la possibilité de pouvoir trier et valoriser naturellement ses biodéchets ! »

LE COMPOSTAGE COLLECTIF : 4 ETAPES



LES 3 RÈGLES D'OR POUR UN COMPOST DE QUALITÉ LE TRAVAIL DU RÉFÉRENT DE SITE

1 RETIRER LES INDÉSIRABLES (sacs plastiques, emballages éventuels)

2 AÉRER ET BRASSER S'assurer que les apports ont été mélangés. Effectuer un brassage régulier en profondeur à la fourche de préférence ou brass compost (1 fois / semaine minimum)

3 HUMIDIFIER SI BESOIN Il faut vérifier l'humidité de votre compost. En été, n'hésitez pas à arroser et à brasser si votre compost paraît sec. **Trop sec** : le processus de compostage s'arrête avec la mort des micro-organismes. **Trop humide** : le compost manquera d'oxygène et cela se traduira par des mauvaises odeurs. S'assurer qu'il y a toujours du broyat et alerter la personne en charge si nécessaire.

POURQUOI COMPOSTER ?

30 % des déchets jetés dans les bacs d'ordures ménagères pourraient être compostés.



1 Pour fabriquer son propre compost. Entièrement gratuit et 100 % naturel, il fertilisera la terre de vos plantations.



2 Pour réduire la quantité de ses déchets et ainsi limiter l'impact sur l'environnement.



3 Pour maîtriser les coûts de gestion des déchets pris en charge par la collectivité.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Un site de compostage collectif est composé d'au moins 3 bacs. Il est installé dans un espace public et est géré par un ou plusieurs référents de site.



UN BAG POUR LES APPORTS DE MATIÈRES ORGANIQUES : mélange de matières humides et sèches.

UN BAG POUR LE BROYAT (matières sèches ou brunes) feuilles, broyat, copeaux.

UN BAG DE MATURATION où la matière terminera sa transformation en compost.

QUE PEUT-ON COMPOSTER ?

- Pelures de fruits et épluchures de légumes
- Fruits et légumes abîmés
- Fleurs, plantes, fraîches ou fanées
- Coquilles d'œufs
- Filtres et marc de café, sachets de thé et infusion
- Fanes de légumes
- Restes de repas (pâtes, riz, légumes)

DÉCHETS INTERDITS

- Déchets de cuisine
 - Coquillages
 - Pain
- Maison
 - Excréments de lièvres
 - Poussières d'aspirateurs, balayures
 - Papiers colorés
 - Filtres de cigarettes
 - Charbon de barbecue

EN QUANTITÉ LIMITÉE :

- Restes de viande, poisson, fromage
- Serviettes en papier et essuie-tout
- Cartons bruns et boîtes d'œufs (coupées en petits morceaux)